



Pol.éthique

Rédaction, analyse, conseil
www.polethique.ch

Note de lecture

Joan Martínez Alier, *L'écologisme des pauvres. Une étude des conflits environnementaux dans le monde*, Institut Veblen pour les réformes économiques/ Les Petits matins, Paris, 2014

L'écologie et le souci environnemental seraient-ils l'apanage des classes aisées ? Non, répond Joan Martínez Alier dans son ouvrage *L'écologisme des pauvres. Une étude des conflits environnementaux dans le monde*, soulignant dans son avant-propos : « Je ne soutiens pas que les pauvres soient écologistes en toutes circonstances, défendre cette thèse serait absurde. En revanche, j'affirme que, dans le cadre des conflits écologico-distributifs, les pauvres sont souvent les défenseurs de la conservation des ressources et de la propreté de l'environnement, même lorsqu'ils ne prétendent pas être des écologistes » (p. 13).

Martínez Alier présente ce qu'il tient comme les deux courants écologistes dominants : celui du « culte de la nature sauvage », entendu comme la préservation des espaces naturels encore sauvages et celui du « credo de l'éco-efficacité » auquel il rattache les concepts de l'économie de l'environnement, l'écologie industrielle mais aussi certains courants du développement durable. A ces deux courants, il oppose celui de « l'écologisme des pauvres » ou de « la justice environnementale », c'est-à-dire les combats de démunis pour leur propre survie, ce que Martínez Alier nomme des « conflits écologico-distributifs ». Ces combats sociaux vont au-delà de la préoccupation pour la préservation des autres espèces ou des générations futures.

Exemples de résistance: celle de la Conamaci, coordination de communautés péruviennes luttant contre les pollutions et les occupations des terres des nombreuses entreprises minières présentes au Pérou ou les mouvements citoyens des minorités afro-américaines et hispaniques aux Etats-Unis pour protester contre le dépôt de déchets toxiques et la construction d'incinérateur d'ordures dans les quartiers urbains les plus pauvres.

Illustration emblématique de conflit écologico-distributif : l'exploitation des crevettes. Leur pêche en haute mer met en péril les tortues qui se prennent dans les filets. Elle fait l'objet d'une interdiction au plan mondial ; alternative : développer l'élevage des crevettes. Cette culture est, en outre, promue par la Banque mondiale dans plusieurs pays d'Afrique, Asie et Amérique latine afin de dégager des devises pour le remboursement des dettes. L'élevage se pratique dans des bassins situés dans les mangroves, provoquant pollution des eaux, affaiblissement de la capacité de protection des mangroves face aux tempêtes, appropriation par les fermes de zones où les communautés se procuraient le bois pour leur habitat et des coquillages permettant de dégager quelques revenus. Les populations locales luttent donc contre l'installation de fermes d'aquaculture car la destruction de la mangrove met en péril leur survie. Des exemples similaires de ce type de conflits présents et passés, en milieu rural et urbain, dans l'ensemble des continents sont fournis.

Au plan international, le Nord est débiteur du Sud. La « dette écologique » s'explique par deux facteurs : pillage écologique des ressources naturelles du Sud (biopiraterie comprise) et responsabilité historique du Nord dans les diverses pollutions des terres, des océans et de l'atmosphère.

Les conflits écologico-distributifs posent la question de la valeur donnée à l'environnement : à titre d'exemple, certains ne considéreront que l'utilité qui peut être tirée de la nature pour répondre aux besoins humains, d'autres feront valoir la valeur sacrée et intangible de cette même nature. Pour Martínez Alier, il est indispensable de tenir compte des différentes échelles de valeurs attribuées à l'environnement : valeurs économiques, sociales, écologiques, culturelles et ne pas se limiter à une seule évaluation monétaire.

Martínez Alier finit sur une touche d'optimisme : la crise de 2008 pourrait être l'occasion de repenser un système basé sur la croissance économique et l'exploitation bon marché de matières premières et d'énergies fossiles afin de tendre vers une « décroissance économique socialement soutenable ».



Pol.éthique/ 8 octobre 2015